



CANADA

COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

No. 5

PUBLIER IMMEDIATEMENT

MARDI, 23 JANVIER 1962

M. Howard Green, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, annonce que cette année, à nouveau, le Canada enverra outre-mer un certain nombre d'enseignants, dans le cadre de ses programmes internationaux de coopération technique et en réponse à des demandes présentées par des pays d'Asie et d'Afrique. On compte déjà environ quarante professeurs canadiens en service en Afrique, en Asie et aux Antilles, sous l'égide des programmes d'assistance du gouvernement. On reçoit actuellement de nouvelles demandes, en particulier de pays de l'Afrique et du Sud-est asiatique. Ces demandes concernent les catégories suivantes de professeurs:

- 1) Personnes pouvant former des instituteurs d'écoles primaires et des professeurs d'école secondaire;
- 2) Professeurs de mathématiques, de sciences, de français, de géographie, d'anglais, pour les écoles secondaires;
- 3) Professeurs d'enseignement technique et professionnel (toutes matières);
- 4) Professeurs d'arts industriels.

Les professeurs seront choisis au cours des trois mois à venir. Ils prendront leurs fonctions à la fin d'août et les exerceront pour une ou deux années.

Des enseignants francophones reçoivent actuellement des postes dans un certain nombre de pays d'expression française. Des demandes pour des professeurs francophones sont également parvenues du Cambodge et du Vietnam.

Le gouvernement du Canada paiera le salaire canadien de chaque professeur. On prévoit également diverses indemnités et allocations pour service à l'étranger. Le voyage de retour du professeur et de sa famille sera aussi payé.

Les demandes de renseignements concernant ces divers postes à l'étranger doivent être adressées au Bureau de l'aide extérieure, 75, rue Albert, Ottawa.